

**District de la Creuse****Siège social :**

17 Rue Jean Bussière  
Z.I. Cher du Prat  
23000 GUERET

**Les services du District :**

Guillaume LACAN  
Véronique CHANUDET  
Florian SICOT  
Tél. : 05.55.52.09.85

**Site et E-mail :**

Site : <http://foot23.fff.fr>  
E-mail : [district@foot23.fff.fr](mailto:district@foot23.fff.fr)

**Horaires d'ouverture des Bureaux**

Lundi : 8h-12h et 13h-17h  
Mardi : 8h-12h et 13h-17h  
Mercredi : 8h-12h  
Jeudi : 8h-12h et 13h-17h  
Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

**Agenda****Mercredi 2 novembre 2022 :**

- 18h30 : Commission Foot Diversifié

**Jeudi 3 novembre 2022 :**

- 18h30 : Commission des Terrains et Infrastructures Sportives  
- 18h30 : Commission de Discipline

**Vendredi 28 octobre 2022 :**

- 19h00 : Bureau UNAF 23

**Sommaire**

**Pages 2 à 4 :** convocations réunions

**Pages 4 à 14 :** PV de l'Assemblée Générale Financière, et des Commissions d'Arbitrage, des Statuts et Règlements, et de l'Ethique

**Pages 15 à 20 :** informations diverses

**Pages 21 à 23 :** désignations officiels



## COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE

### 4<sup>ème</sup> TOUR

Après le beau parcours de l'EF Aubusson et de l'ES Guérétoise en Coupe de France (6<sup>ème</sup> tour), les clubs creusois sont désormais en compétition en Coupe de Nouvelle Aquitaine.

Le tirage, réalisé mardi dernier, a donné son verdict avec des rencontres creuso-creusoises ou contre des représentants du District de la Haute-Vienne.

Au programme le **samedi 5 novembre 2022 à 20 heures :**

- AVENIR NORD FOOT 87 (D2-87) / **ESM LA SOUTERRAINE (R2)**
- **PEYRAT LA NONIERE (R3) / Ste FEYRE (D1)**
- BELLAC-BERNEUIL-St JUNIEN (D1-87) / **St FIEL (D1)**
- COMPREIGNAC (D1-87) / **BOUSSAC (R2)**
- St PRIEST-TAURION (D3-87) / **GOUZON AVENIR (R2)**

Le **dimanche 6 novembre 2022 à 15 heures :**

- **St SULPICE LE GUERETOIS (R3) / VERNEUIL-SUR-VIENNE (R3-87)**
- **MERINCHAL (D1) / FURSAC (D2)**

Le **dimanche 6 novembre** se dérouleront également :

- le **1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Creuse** (10 rencontres)
- le **1<sup>er</sup> tour de la Coupe Jean Bussière** (9 rencontres).

**Petit point aussi sur le 2<sup>ème</sup> tour d'une nouvelle compétition, la Coupe de Nouvelle Aquitaine U15.**

Les jeunes de l'**ES GUERETOISE (R2)**, dernier représentant creusois, se rendront à AIXE-SUR-VIENNE (R2) le samedi 5 novembre 2022, équipe qu'ils ont battu 2-0 en Championnat.



## COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

### CONVOCATION

Destinataires : MM. LAFRIQUE, CHAUMETON, CHRISTY, COURTY.

Pour information : MM. AUBLANC, PERRIERE.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION FOOT DIVERSIFIE** qui aura lieu le

**MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District**

#### ORDRE DU JOUR

- Championnat Futsal Seniors
- Plateaux de Noël
- Foot Loisir
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

## COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

### CONVOCATION

Destinataires : M. ECOBICHON, Mme VEDRINES, MM. APOLLARO, BEAUQUESNE, BERNARD, BRIDIER, CHANUDET, DEFRENEIX, DESHERAUD, GATIER, GODARD, MOUTON, ROBERT, TISSANDIER.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES** qui aura lieu le

**JEUDI 3 NOVEMBRE 2022 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District**

#### ORDRE DU JOUR

- Protocole Intempéries
- Point sur les visites de terrains et les contrôles des éclairages
- FAFA
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



## COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS ET CELLULE COMMUNICATION

### CONVOCAATION

Destinataires : Mmes CAON, JULIET, MM. AUPETIT, BERNARD, BETOUX, COUBRET, DELAGE, DESLOGES, DUBOEUF, GAYET, JARY, MOCHE, PARIS N., PLANCHAT, RANCIER, ROBERT, VILLATTE.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS** et de la **CELLULE COMMUNICATIONS** qui aura lieu le

**MARDI 8 NOVEMBRE 2022 à 18 H 45 à GUERET au Siège du District**

#### ORDRE DU JOUR

- Préparation des tirages de Coupes
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCAATION.

## COMMISSION FINANCES ET GESTION

### CONVOCAATION

Destinataires : MM. COUBRET, BRUNAUD, GAYET, GODARD, MARGUINOT, MOUTON, PARIS, PETIT.

Pour information : M. AUBLANC, Mme CHANUDET.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION FINANCES ET GESTION** qui aura lieu le

**LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 à 10 H 00 à GUERET au Siège du District**

#### ORDRE DU JOUR

- Interventions Foot à l'Ecole
- Bons carburant
- Participation financière formation des éducateurs
- Point sur les partenaires
- Mise à disposition Salle Paul Sauvage-Jean Taillandier
- Etude sur les libellés des imputations comptables
- Dossier Siemens
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCAATION.



## COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS ET CELLULE COMMUNICATION

### CONVOCATION

Destinataires : Mmes CAON, JULIET, MM. AUPETIT, BERNARD, BETOUX, COUBRET, DELAGE, DESLOGES, DUBOEUF, GAYET, JARY, MOCHE, PARIS N., PLANCHAT, RANCIER, ROBERT, VILLATTE.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS** et de la **CELLULE COMMUNICATIONS** qui aura lieu le

**MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à la Salle des Fêtes de Bussière-Dunoise  
(heure à définir)**

#### ORDRE DU JOUR

- Point sur les Championnats
- Tirage du 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe de la Creuse et de la Coupe Jean Bussière, et du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Gilbert Andrivet
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

## ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 à 19 heures,  
Salle de Conférences du Crédit Agricole Centre-France à Guéret**

Présents : MM. AUBLANC (Président), BETOUX, CHANUDET, DELAGE, GAYET, Mme LORCERIE, MM. COUBRET, ECOBICHON, Mmes LABETOULLE, VEDRINES, MM. AUPETIT, BEAUQUESNE, LAFRIQUE, MORELLE, PARIS N., RANCIER, ROBERT, ZARROUK.

Excusés : Mme BUNLON (Vice-Présidente du Conseil Départemental) ; Mme FOURNIER (Maire de Guéret) ; M. ENNJIMI (Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine) ; M. TERRIEN (Directeur Départemental DASEN) ; Mme CAPAZZA (Présidente du CDOS 23) ; M. KEBLI (Président de l'Amicale des Educateurs) ; MM. CADEVILLE, PERRIERE, WAILLIEZ (Membres du Comité de Direction) ; M. BLERON (Membre coopté).

Assistent : M. LALANDE (Président de l'UNAF 23) ; MM. DESHERAUD, BERNARD, BRUNAUD, MOUTON, MOULINAT, LONCLE, PETIT (Membres cooptés) ; M. EL MOUFAKKIR (CTRA Ligue de Nouvelle Aquitaine) ; Mme CHANUDET (Employée Administrative), MM. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement), SICOT (CTD DAP).

Clubs présents : AHUN (M. COUBRET) - AJAIN (M. LANGLOIS) - AUBUSSON EF (Mme GUINOT) - AUZANCES (M. ROUX) - BELLEGARDE EN MARCHE (M. ROUX) - BENEVENT-MARSAC (M. ROBERT) - BETETE-ROCHES (M. GIRAUD) - BORD St GEORGES (Mme LOUIS) - BOURGANEUF (M. BOSLE) - BOUSSAC (M. MOULINAT) - BUSSIÈRE-DUNOISE (M. MAUCHAUSSAT) - CHAMBON (M. FAUCHERON) - CHAMPAGNAT (M. RICOU) - CHARRON (Mme LABETOULLE) - CHENERAILLES (M. PAIXAO) - CHENIERS (M. FRAPPAT) - CLUGNAT (M. AUTOURDE) - LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (M. VERNEDE) - CREUSE AVENIR 2005 (M. DALLOT) - DONTREIX (M. DUMONTAUX) - DUN-NAILLAT (M. DELAGE) - EVAUX-BUDELIERE (M. GLOMEAU) - FLAYAT (M. DUMONTAUX) - FOOT GENERATION 2000 (Mme AUGER) - LA FORET DU TEMPLE (Mme LABETOULLE) - FURSAC (M. DUFOUR) - GOUZON AVENIR (Mme ELIAS) - ES GUERETOISE (M. MORELLE) - JARNAGES-PARSAC (Mme AUGER) - LUSSAT (Mme BOURRAT) - MAINSAT-SANNAT (M. GAMOT) - MERINCHAL (M. PAULAECK) - NORD EST CREUSE (M. PARIS) - NOUZIER-SANNEVILLE (M. MOUTON) - PEYRAT LA NONIERE (M. PUIBOUBE) - RETERRE-FONTANIERES (M. GLOMEAU) - ROYERE DE VASSIERE (M. CHAMPEAU) - SARDENT (Mme VINCENT) - ESM LA SOUTERRAINE (M. MACOIN) - SUD EST CREUSE (M. ECOBICHON) - St AGNANT DE VERSILLAT (Mme PENOT) - St DIZIER-LEYRENNE (M. PLANCHAT) - St FIEL (M. BENARD) - St MAURICE ES (M. PASQUET) - St SEBASTIEN-AZERABLES (M. DELAGE) - St SULPICE LE GUERETOIS (M. LAFAYE) - St SULPICE-St GEORGES (M. FAVRE) - St VAURY (M. BERNARD) - Ste FEYRE (M. BETOUX) - VALLIERE (M. ECOBICHON) - VIEILLEVILLE (M. MONDON).

Clubs absents : FELLETIN - GRAND-BOURG - MAUTES - MEASNES - PEYRABOUT-LA SAUNIERE.



*Les clubs présents ayant tous émargé, l'Assemblée Générale débute à 19 heures 15.*

Le Président constate que le quorum est atteint  
Il déclare donc l'Assemblée Générale Financière ouverte.

## 1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet dernier a été publié sur Foot Hebdo Creuse n° 541 le 2 septembre 2022.

En l'absence de questions, le Président le soumet au vote.  
Il est adopté à l'unanimité.

## 2 - MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

« Je veux d'abord avoir une pensée toute particulière pour André LAGORSSE, Président emblématique de Mérinchal de 1997 à 2007, qui nous a quitté récemment.

En sa mémoire et celles de proches, membres de vos familles ou serviteurs du football, je vous remercie de bien vouloir observer une minute de silence.

Merci.

J'ouvre donc ma première Assemblée Générale et remercie de leur présence Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, mon cher Philippe, M. Philippe LALANDE, Président de l'UNAF 23.

Je suis donc heureux de vous accueillir dans cette salle et en profite pour remercier le Crédit Agricole pour sa mise à disposition.

Je salue plus particulièrement les nouveaux Président(e)s, Secrétaires et autres dirigeant(e)s qui ont bien voulu nous rejoindre pour servir notre sport passion.

J'en profite pour leur indiquer qu'une petite réunion de formation sera prochainement organisée par le District à leur intention.

Je voulais dire aussi toute mon amitié et mes remerciements à Michel BEUZE qui vient de me faire savoir qu'il quittait la présidence du CS Boussac.

Je ne doute pas que la nouvelle équipe œuvrera pour conforter la trajectoire ascendante du club ces dernières années.

Nous sommes entrés dans les années post-Covid ... et même si la situation demeure encore incertaine, nos compétitions n'en ont pas moins repris dans des conditions satisfaisantes.

Plusieurs de nos clubs se sont signalés par de bons résultats dans les différentes coupes, et le championnat laisse entrevoir dans certaines Poules des résultats serrés tout au long de la saison.

Les Poules de brassages mises en place en Départemental 3 et 4 requièrent toute notre attention.

Une évaluation sera faite en fin d'année et leur reconduction sera bien sûr liée au bon déroulement sur la présente saison.

Dans le Journal Foot du 16 septembre, j'appelais votre attention sur les valeurs de respect, de tolérance et de convivialité que doit véhiculer le football.

Malheureusement, le week-end suivant, une rencontre a été arrêtée pour des faits de violence.

Loin de moi l'idée de m'immiscer dans les décisions de la Commission de Discipline, instance je le souligne totalement indépendante, mais je rappelle quand même la politique de tolérance zéro du District envers les faits de violence sous quelque forme que ce soit.

Mieux vaut essayer d'anticiper d'éventuels comportements plutôt que de s'exposer à de lourdes sanctions.

Vous savez que le Covid a entraîné une chute sensible de licenciés, mettant nombre de clubs en difficulté par manque d'effectifs.

C'est pour essayer de rétablir la situation que l'opération « Foot à l'Ecole » va être prochainement lancée dans les écoles creusoises volontaires, opération encadrée par des éducateurs agréés sur un cycle de 7 séances.

Nous espérons ainsi découvrir de jeunes talents qui viendront grossir les effectifs des clubs du secteur.

Nous avons déjà de très nombreuses demandes, cette opération est planifiée sur 2 ans avec une enveloppe financière du District de 10.000 euros par an, plus peut-être d'autres concours que nous avons sollicité auprès de la Ligue et du Conseil Départemental.

Nous souhaitons également relancer le Futsal et le Foot-Loisir.

Philippe a bien voulu accepter de prendre en charge ce dossier.

Le Futsal, qui avait fait de nombreux adeptes dans notre Département, a sombré pendant la période Covid.

Il en est de même du Foot-Loisir.

Tous les clubs et toutes les bonnes volontés sont invités à se faire connaître auprès du District ou auprès de Philippe afin de relancer la pratique de ces disciplines.



Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'avais insisté sur la nécessité d'une réelle proximité entre nos clubs et le District.

C'est ainsi que chaque Membre du District sera plus particulièrement référent de 3 ou 4 clubs afin d'en rencontrer les dirigeants 2-3 fois dans l'année et faire remonter leurs éventuelles observations et suggestions.

Dès la semaine prochaine, vous serez informés de votre élu référent.

Nous continuerons bien sûr, comme par le passé, à tenir des réunions de secteur, probablement au cours du premier trimestre 2023.

Je n'ai pas parlé d'arbitrage : les effectifs sont, semble-t-il, relativement stables, alors qu'ils sont en chute notable au niveau national.

A noter demain une formation initiale en Arbitrage où 7-8 jeunes postulants sont inscrits.

Je profite aussi de vous avoir en présentiel pour appeler votre attention sur deux manifestations ; l'une destinée à valoriser et fidéliser les nouveaux bénévoles ; l'autre visant à honorer des sportifs et bénévoles mis à contribution tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'une journée des bénévoles se tiendra à Clairefontaine les 5 et 6 novembre prochains, 3 bénévoles creusois depuis moins de 5 ans y seront conviés.

Si vous avez des dirigeant(e)s qui entrent dans ce cadre, merci de nous les faire connaître.

De même, le CDOS organise le Trophée des Sports Creusois le 5 décembre.

Il serait bien que des footeux, sportifs, dirigeants ou bénévoles, puissent être mis à l'honneur.

Merci, là aussi, de nous signaler des licenciés pouvant être concernés par ces récompenses, nous ne manquerons pas de vous envoyer les dossiers de candidature.

Pour terminer, et avant de passer aux vœux et aux finances, je voulais vous présenter Florian SICOT, notre nouveau CTD DAP (Conseiller Technique Départemental Développement et Animation des Pratiques) depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

Je pense que vous êtes nombreux à déjà le connaître.

N'hésitez pas à le solliciter.

Son agenda est déjà bien rempli mais il ne manquera pas, dans toute la mesure du possible, d'apporter des réponses aux questions que vous pouvez être amenés à lui poser.

Merci de votre présence et de votre attention. »

### 3 - DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Dans l'éventualité de votes au cours de la soirée qui seront placés sous le contrôle des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorale, présidée par Didier BERNARD, le Président sollicite trois volontaires de clubs.

Mme PENOT (St AGNANT DE VERSILLAT), MM. TALLIO (ES Clugnat) et PASQUET (ES St Maurice) sont désignés par l'Assemblée.

### 4 - EXAMEN DES VŒUX

#### VŒUX DU DISTRICT :

**1- La Commission de Gestion des Compétitions Seniors propose la suppression des prolongations pour toutes les Coupes Seniors.**

*Le vœu est adopté à la majorité.*

En réponse à une demande de Mme PENOT (St Agnant de Versillat) il est précisé que les matchs du dimanche seront fixés toute la saison à 15 heures.

**2- La Commission propose le maintien des prolongations uniquement pour la Finale de la Coupe de la Creuse.**

*Adopté à la majorité.*

Intervention de M. LAFAYE (St Sulpice le Guérétois) demandant la date d'application des dispositions venant d'être adoptées.

Le Président précise qu'elles entreront en vigueur dès la présente saison (2022/2023)



## 5 - COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2020/2021

Bernard COUBRET présente les différentes lignes des bilans actif et passif ainsi que celles du compte de résultat.

### COMPTE DE RESULTAT - SAISON 2021-2022

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
Définition de la base 100		
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Objet promo,écusson,livres,tablettes	567,32	53,32
Amendes,sanctions, rembt divers	60 242,37	6 641,66
Subventions et participations	146 618,52	207 946,13
Recettes	4 893,95	3 366,07
<b>Total</b>	<b><u>212 322,16</u></b>	<b><u>218 007,18</u></b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Achats (fournitures, électricité,eau,..)	26 347,95	18 748,99
Services extérieurs	15 341,18	18 108,76
Autres services extérieurs	4 717,36	4 603,84
Déplacements et missions	18 845,75	9 322,03
Frais de gestion	7 726,58	4 831,13
Salaires et Traitements	81 368,68	70 260,90
Charges sociales	20 568,89	4 328,80
Impôts et taxes	4 293,82	3 962,94
Amortissements et provisions	13 513,29	27 827,53
Autres charges de gestion courantes	7 421,98	31,00
<b>Total</b>	<b><u>200 145,48</u></b>	<b><u>162 025,92</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b><u>12 176,68</u></b>	<b><u>55 981,26</u></b>
Produits financiers	691,73	478,18
Charges financières	238,05	17,70
<b>Résultat financier</b>	<b><u>453,68</u></b>	<b><u>460,48</u></b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b><u>12 630,36</u></b>	<b><u>56 441,74</u></b>
Produits exceptionnels	9 898,94	16 070,82
Charges exceptionnelles	202,00	11 553,60
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b><u>9 696,94</u></b>	<b><u>4 517,22</u></b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>22 327,30</u></b>	<b><u>60 958,96</u></b>



## BILAN SAISON 2021-2022

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	1 130,22	1 130,22		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	6 027,25		6 027,25	6 027,25
Constructions	309 559,46	223 961,52	85 597,94	84 480,28
Installations techniques, matériel et mobilier	39 028,80	35 927,32	3 101,48	1 687,16
Autres immobilisations corporelles	7 495,72		7 495,72	10 749,04
Aménagements spéciaux	3 402,62	3 402,62		
<b>ACTIF IMM OBILISE</b>	<b>365 513,85</b>	<b>263 291,46</b>	<b>102 222,39</b>	<b>102 943,73</b>
<b>Créances</b>				
Créances FFF/LCO/Divers	18 994,18		18 994,18	12 833,45
Clubs de la creuse débiteurs	16 937,27		16 937,27	2 360,53
Autres créances, produits à recevoir	39 450,62		39 450,62	22 919,17
<b>Divers</b>				
Placements financiers	267 514,65		267 514,65	303 826,10
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>342 896,72</b>		<b>342 896,72</b>	<b>341 939,25</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>708 410,57</b>	<b>263 291,46</b>	<b>445 119,11</b>	<b>444 882,98</b>

## BILAN SAISON 2021-2022

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs	239 203,23	239 203,23
Subvention d'équipement	19 015,55	21 716,72
Réserve constituée	32 000,00	32 000,00
Report à nouveau	47 199,70	-13 759,26
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 327,30</b>	<b>60 958,96</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>359 745,78</b>	<b>340 119,65</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour fin de carrière	5 268,00	9 779,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 268,00</b>	<b>9 779,00</b>
Emprunts	21 146,90	31 474,78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206,60	2 346,33
Personnel	7 240,00	11 083,45
Organismes sociaux	3 911,58	4 890,04
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>11 358,18</b>	<b>18 319,82</b>
Autres dettes	27 368,46	21 317,70
Clubs de la creuse créditeurs	822,72	1 946,03
Divers à régulariser	19 409,07	21 926,00
<b>DETTES</b>	<b>80 105,33</b>	<b>94 984,33</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>445 119,11</b>	<b>444 882,98</b>

M. LAFAYE (St Sulpice le Guérétois) demande quelques éclaircissements sur certaines lignes.

Mme LAUNAY et M. COUBRET le renseignent.

Le Président indique à M. LAFAYE que le District lui fera parvenir prochainement le détail des points abordés.



## 6 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En l'absence d'autres interventions, le Président passe la parole à Madame Nathalie LAUNAY qui représente le cabinet comptable ACEC BSR AUDIT.

Mme LAUNAY s'adresse à l'Assemblée :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance de documents financiers en lien avec la comptabilité qui pourraient être transmis aux membres adhérents de l'association. Par conséquent, nous ne nous prononçons pas sur les autres informations financières, hormis le bilan et le compte de résultat, qui pourraient être communiquées aux membres.



### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. »

## **7 - APPROBATION DES COMPTES 2021/2022 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Président, en l'absence de question et aucun club ne sollicitant un vote à bulletin secret, met au vote à main levée les comptes de la saison 2021/2022, ainsi que l'affectation du résultat au report à nouveau.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité des clubs présents.



## 11 - DISCUSSION ET VOTE DU BUDGET 2022/2023

Bernard COUBRET présente le budget prévisionnel.

<b>BUDGET DISTRICT</b>	
<b>SAISON 2022-2023</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Achats (fournitures, électricité, eau, équipements, ...)	19000
Services extérieurs (stages, journée des bénévoles, récompenses, Finales Coupes, ...)	14000
Autres services extérieurs	5000
Frais de mission	9000
Frais de déplacement des Commissions	13000
Frais postaux	1700
Téléphone	3200
Sections Sportives, journées futsal, écoles primaires...	17000
Impôts et taxes	4500
Charges de personnel	119000
Charges financières (intérêts, taxes bancaires)	600
Charges exceptionnelles	11700
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>217700</b>
<b>RECETTES</b>	
Cotisations (Membres indépendants)	350
Amendes, sanctions, frais de dossier, frais de gestion	43000
Engagements (Championnat, Coupes)	28000
Subventions F.F.F	26600
Subventions F.F.F et L.F.N.A (Convention d'Objectifs, fonctionnement, licences)	73000
Subvention ANS	16000
Subvention Conseil Départemental (CPO)	13000
Conseil Régional (emploi associatif)	0
Subventions Partenaires et autres	10000
Recettes Coupes	6000
Produits financiers	1750
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>217700</b>

En l'absence de remarque et de question, le Président met au vote ce budget. Celui-ci est adopté à l'unanimité des clubs présents.

## 9 - PRESENTATION DES NOUVELLES LOIS DU JEU

Saïd EL MOUFAKKIR, CTRA à la Ligue Nouvelle Aquitaine, explique quelques nouvelles règles concernant l'arbitrage. M. LAFAYE (St Sulpice le Guérétois) signale que, depuis novembre, les kilométrages des arbitres n'apparaissent pas, et qu'il n'y a plus de détails concernant la caisse de péréquation. M. EL MOUFAKKIR indique qu'il fera remonter l'information.



## 10 - QUESTIONS DIVERSES

### **Challenge Fair-Play Groupama.**

M. LAFAYE demande s'il est possible de connaître les points attribués par les clubs  
La communication du contenu des feuillets complétés par les clubs ne semble pas souhaitable.  
La Commission Ethique est chargée de compiler et recenser le contenu des fiches.  
Elle ne manquerait pas de demander un complément d'information en cas de doute

### **Mme ELIAS (Gouzon Avenir) demande s'il est possible de réaliser une affiche de sensibilisation à la lutte contre les incivilités et autres comportements contraire à l'éthique**

Il semble qu'une affiche à déjà été réalisée sur cette thématique.  
Les services du District communiqueront toutes informations en la matière et apporteront leur concours autant que de besoin

### **Défraiement des arbitres.**

Question est posée d'une extension à toutes les Divisions des modalités de règlement des arbitres actuellement en vigueur uniquement en D1.

Un échange s'installe concernant l'opportunité ou non d'une extension de ce service aux divisions 2, 3 et 4 sachant qu'un grand nombre d'arbitres n'y est pas favorable

## 11 - CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En l'absence d'autres questions, le Président clôture l'Assemblée Générale à 20 heures 10 en remerciant les participants pour leur présence et les invitant à partager le pot de l'amitié.

**Le Président : Serge AUBLANC.**

**La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.**

# COMMISSION D'ARBITRAGE

## REUNION DU MARDI 18 OCTOBRE 2022

### PV N° 1

**Présents :** Mme LABETOULLE, MM. BERNARD, CHANUDET, CHRISTY, COLLIN, DEFRENEIX, LALANDE, MONDON Th., PETIT-PIERRE, SUERINCK, VILLATTE, WAILLIEZ.

**Assiste :** M. EL MOUFAKKIR.

**Excusés :** MM. DUFAUD, MONDON R., OVAN.

## INFORMATIONS DU PRESIDENT

Les effectifs sont stables dans notre Département.

Le Comité de Direction a validé la proposition de la Commission d'augmenter de deux euros les indemnités de match.  
La Commission le remercie pour cette décision en faveur de nos arbitres.

Il y a eu des erreurs dans les désignations au niveau de la Ligue, ce qui a perturbé les désignations District et nos arbitres officiant en Ligue.

Tout est mis en œuvre pour éviter à l'avenir ce genre de disfonctionnement, mais la prévenance et la communication sont à privilégier si cela se reproduit.

Afin d'uniformiser les observations, une formation « observateurs District » sera organisée très prochainement.

Une formation « Evalbox » sera organisée à Bordeaux le 19 novembre prochain.

## FORMATIONS

**La Formation Initiale** s'est très bien déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 octobre derniers, avec 7 participants dont 5 creusois.  
Tous les candidats ont réussi l'examen.

12 arbitres ont participé à la **formation arbitres District** le 30 septembre 2022.

Les prochaines formations auront lieu à 18 heures 30 au District les vendredis 28 octobre, 25 novembre et 9 décembre 2022.



## REGLEMENT INTERIEUR

Après une présentation du Règlement Intérieur, travaillé en Commission restreinte, un vote à l'unanimité des Membres de la Commission valide celui-ci avec les modifications apportées.

Il sera présenté au Comité de Direction pour approbation puis sera consultable sur le site du District.

## ABSENCE D'ARBITRE

- **Match CREUSE POLE SUD / Ste FEYRE, Championnat U17, du 08/10/22 : absence non excusée de l'arbitre licencié n° 560918004.**

Application de l'article V.1 du Règlement intérieur : avertissement et amende de 61 euros à son club d'appartenance.

- **Match AUBUSSON EF / VALLIERE, Départemental 3 - Poule F, du 09/10/22 : absence non excusée de l'arbitre licencié n° 560918004.**

Application de l'article V.1 du Règlement intérieur : 1 mois de non désignation et amende de 61 euros à son club d'appartenance.

**Le Secrétaire : Philippe COLLIN.**

**Le Président : David WAILLIEZ.**

# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

**REUNION DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022**

**PV N° 1**

**Présents : Mme COUT, MM. APOLLARO, MULOT, PARIS, PLANCHAT.**

**Excusés : Mme RIDOUX, MM. ROBERT, LAFAYE.**

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

### \* **ADOPTION DU DERNIER PV**

Le procès-verbal n° 9 de la réunion du 08/06/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

### \* **EXAMEN DES RECLAMATIONS**

- **Match 24740307 St SULPICE-St GEORGES (1) / BOURGANEUF (2) Départemental 3 - Poule C du 16/10/22.**

Réserve de St Sulpice-St Georges : « Je soussigné(e) DESCHATRES VINCENT licence n° 2543707769 Capitaine du club ENTENTE SPORTIVE ST SULPICE - ST GEORGES formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club U.S. DES CLUBS DE BOURGANEUF, pour le motif suivant : des joueurs du club U.S. DES CLUBS DE BOURGANEUF sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

St Sulpice-St Georges sera débité de 34 euros (droits de réclamation).

Après vérification, la Commission constate qu'aucun joueur de Bourganeuf n'a participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure.

En conséquence la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain : Bourganeuf (2) bat St Sulpice-St Georges (1) par 5 buts à 0.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.



**- Match 24741595 JARNAGES-PARSAC (2) / BOUSSAC (4) Départemental 4 - Poule C du 16/10/22.**

Réserve de Boussac : « Je soussigné(e) BUSSIERE NICOLAS licence n° 2538642259 Capitaine du club C.S. BOUSSAC formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club ET. S. JARNAGES PARSAC, pour le motif suivant : des joueurs du club ET. S. JARNAGES PARSAC sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

Boussac sera débité de 34 euros (droits de réclamation).

Après vérification, la Commission constate qu'aucun joueur de Jarnages-Parsac n'a participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure.

En conséquence la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain : Jarnages-Parsac (2) bat Boussac (4) par 6 buts à 2.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

**La Présidente :**

**Stéphanie COUT.**

**Le Secrétaire de Séance :**

**Bernard MULOT.**

## COMMISSION DE L'ETHIQUE

**REUNION DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022**

**PV N° 1**

**Présents :** Mmes LABETOULLE, VEDRINES, M. DELAGE.

**Excusé :** M. BEAUQUESNE.

### CHALLENGE TOP 23 GROUPAMA

La Commission constate une bonne participation des clubs et les en remercie.

Il serait souhaitable que le retour des fiches soit effectué avant le mercredi qui suit la date de la rencontre, ceci afin de faciliter le suivi.

La Commission demandera aux Membres référents du District de contacter les quelques clubs dont le retour de fiche n'est pas régulier.

### DIVERS

#### **Observateurs Ethique.**

La Commission souhaiterait recruter des « observateurs éthique » dont la tâche consisterait à assister à une rencontre et faire un compte-rendu succinct.

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du Secrétariat du District ou d'un Membre de la Commission.

#### **Job Dating.**

Contact devra être repris avec les différents organismes concernés.

**La Présidente : Valérie VEDRINES.**



## LABEL SENIORS

Le **Label Seniors** est de retour.

Les **objectifs** de ce dispositif qui a vu le jour il y a 4 saisons : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire.

Il porte sur **4 projets** : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.

**Plus de 100 000 € de dotations** seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu.

La durée de ce Label est de 3 ans.

Les clubs ayant déjà postulé **peuvent s'inscrire de nouveau** pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir - Excellence - Elite)

Inscription jusqu'au **15 décembre 2022** grâce au lien ci-dessous :  
<https://forms.gle/Ssv7memDDBvyh9fT7>

## CHALLENGE NATIONAL FUTSAL FEMININ

Dans le cadre de la première édition du **Challenge National Futsal Féminin**, la F.F.F. laisse la liberté aux Ligues dans le format de leur Phase Régionale pour désigner l'équipe qualifiée pour la Phase Fédérale. Elle a préféré ne pas créer dans Foot 2000 une Phase Régionale qui n'aurait pu répondre aux différents cas de figure et ainsi bloquer certaines Ligues.

A toutes fins utiles, elle nous rappelle que les Ligues doivent fournir leurs équipes qualifiées pour la Phase Fédérale au plus tard le lundi 13 février 2023, les finales régionales se disputant au plus tard le week-end du 11/12 février 2023.

Vous pouvez donc **vous engager via Footclubs jusqu'au 6 novembre 2022 DERNIER DELAI** en cliquant sur « Epreuves Fédérales » « Engagements » « Catégorie : Libre Seniors F » « Engager une équipe » « Centre de Gestion : Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine », cocher la case à gauche, cliquer sur « Suivant » ...

Cet **engagement** est **gratuit** suite à la décision de la F.F.F.

Règlement de cette épreuve de Futsal en cliquant sur le lien ci-dessous :  
<https://media.fff.fr/uploads/document/ec7271c50af002d86eb638640694b77e.pdf>

## ANNONCE CLUB

**CREUSE AVENIR 2005** recherche **urgemment** un(e) éducateur(trice), diplômé(e) ou non, pour encadrer l'école de football, catégories U6 à U11.

La formation sera dispensée au sein du District de Football de la Creuse et sera entièrement financée par le club.

Le club participera aux frais de déplacements.

**Renseignements auprès de Patrick BIGOURET, Président, au 06.67.83.22.09**



## FORMATIONS ARBITRES DISTRICT

La Commission d'Arbitrage organise des **formations Arbitres District à 18 heures 30** à Guéret au Siège du District les **vendredis** :

- 28 octobre 2022
- 25 novembre 2022
- 9 décembre 2022

## FORMATION SPORT SANTE EN CREUSE

Le **CDOS de la Creuse** organise une **formation Sport Santé en Creuse** : sport sur prescription médical- Niveau 1 qui permet d'assurer un accueil de qualité des personnes souhaitant pratiquer un sport sur prescription médicale.

**Le contenu pédagogique** vise à :

- être capable d'évaluer la situation initiale du pratiquant.
- connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques
- être capable de concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique adaptée
- être capable de réagir face à un accident au cours de la pratique

La formation se déroulera à **Aubusson les 24-25 novembre et 28-29 novembre.**

Ci-dessous :

- le lien de la formation : <https://formation-sport-nouvelle-aquitaine.org/formation/sport-sur-prescription-medicale-niveau-1-13/>
- le lien d'inscription : [https://cros-nouvelle-aquitaine.hop3team.com/contacts/new?training\\_session\\_id=c7ea8afe-ce80-4cd5-aca1-0bc8a8bbfb36](https://cros-nouvelle-aquitaine.hop3team.com/contacts/new?training_session_id=c7ea8afe-ce80-4cd5-aca1-0bc8a8bbfb36)

## INFORMATION A DESTINATION DES CLUBS



### La campagne d'éclairage avec la Sécurité Routière

DATE	HEURE	VILLE	LIEU
MERCREDI 02/11/22	9H-17H	LE GRAND BOURG	PLACE DE L'EGLISE
JEUDI 03/11/22	9H-17H	BOURGANEUF	PARKING DE L'ETANG
SAMEDI 05/11/22	9H-17H	GUERET	PARKING CARREFOUR
LUNDI 07/11/22	9H-17H	SAINT VAURY	PARKING DE LA SALLE DES FETES
JEUDI 10/11/22	9H-17H	SAINTE FEYRE	PARKING INTERMARCHE
LUNDI 14/11/22	9H-17H	GUERET	MSA / GROUPAMA (Avenue d'Auvergne)
MARDI 15/11/22	9H-17H	CHENERAILLES	PLACE CENTRALE
MERCREDI 16/11/22	9H-17H	GUERET	PLACE BONNYAUD
SAMEDI 19/11/22	9H-17H	GUERET	PARKING GROUPAMA (Avenue du Berry)
LUNDI 21/11/22	9H-17H	LA SOUTERRAINE	PLACE MONTAUDON BOUSSERESSE
MARDI 22/11/22	9H-17H	FELLETIN	PLACE COURTAUD (Salle Volley)
JEUDI 24/11/22	9H-17H	AUBUSSON	PARKING INTERMARCHE

DISTRICT DE LA CREUSE (23)

**Saison 2022 - 2023****CERTIFICATS FÉDÉRAUX DE FOOTBALL**

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Module U17/U19	Saint Fiel	03/09/2022 au 04/09/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module Séniors	Saint Fiel	10/09/2022 au 11/09/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module U9		24/10/2022 au 25/10/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
	<b>Module U9 annulé !</b>		
Module U11	Guéret (District)	26/10/2022 au 27/10/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module U13	Gouzon	02/11/2022 au 03/11/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module U15	Guéret (District)	19/12/2022 au 20/12/2022	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module U17/U19	Guéret (District)	07/01/2023 au 08/01/2023	8h30-12h30 / 14h00- 18h00
Module Séniors	Guéret (District)	14/01/2023 au 15/01/2023	8h30-12h30 / 14h00- 18h00



DISTRICT DE LA CREUSE (23)



## CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF3	Sainte-Feyre	09/11/2022	17h30-21h30
CFF1	Gouzon	17/12/2022	13h30-17h30
CFF2	Saint Fiel	01/02/2023	16h00-20h00
CFF3	à déterminer	15/03/2023	17h30-21h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Florian SICOT  
 fsicotatfoot23.fff.fr  
 06 79 02 36 45



IR2F Nouvelle-Aquitaine  
 ir2felfna.fff.fr

Retrouvez toutes les  
 informations nécessaires sur  
 notre site internet [lfn.fff.fr](http://lfn.fff.fr)





**DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022**

Ouverture des portes à 13h  
Salle des fêtes de ST-VAURY (23)



**SUPER LOTO**

Organisé par  
**L'US SAINT-VAURY**



**NOMBREUX LOTS (Valeur de +2500€)**



TV, Ordinateur Portable,  
Four Encastrable, ...

**BONS ACHAT (Valeur de 1000€)**

*Partie Enfant (jusqu'à 14ans)*



**Partie Loto**

**5€ le carton**

**15€ les 4 ; 20€ les 6**

**30€ les 10**

**Partie Mini Bingo**

**2€ l'un 5€ les 4**

**10€ les 8**



**Bar / Restauration**

Renseignements & Réservations auprès de  
**Karine LUTRAT - Tél : 06.24.89.47.17**

**Venez Nombreux !**

IPNS



US Saint-Vaury



<http://us-saint-vaury.footeo.com>



[us-saint-vaury@footeo.com](mailto:us-saint-vaury@footeo.com)



# GENOUILLAC

**Samedi 19 novembre**

**Salle des fêtes**

**A partir de 19h30**

# CHOUCROUTE

**Possibilité d'avoir un plat sans chou**

**Sur place 17€ 8€ pour les enfants de - 12 ans**

**A emporter 18€ Livraison sur demande**

**Inscription avant le 14 novembre**

Patrick BIGOURET 06.67.83.22.09  
Sébastien BOURY 06.72.77.46.07  
Patrick GUILLOT 06.43.15.93.29



Entente sportive FC. Bonnat / A  
Genouillac / ES. Moutier-Malcar

**IPNS**



## DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
ATHOUMANI	Mouhamadi	30/10/22	15H00	Chambon / Ahun	D2	Central
		06/11/22	15H00	ES Guérétoise / Châtelleraut	Fém. R2	Central
BELFODIL	Khaled	30/10/22	15H00	St Sulpice le Guérétois / ESM La Souterraine	D2	Central
		06/11/22	15H00	Sardent / St Silvain-Montaigut-Vieilleville	C. Creuse	Central
BOSLE	Alain	06/11/22	15H00	Ahun / Vallière	C. Bussière	Central
BOUTMITAR	Houssa	29/10/22	17H00	Aubusson EF / Meymac	R3	Central
		30/10/22	15H00	St Fiel / Boussac	D1	Central
		06/11/22	15H00	Lussat / Bord St Georges	C. Creuse	Central
BOUYERON	Fabrice	29/10/22	19H00	Peyrat la Nonière / ES Guérétoise	R3	AA 1
		30/10/22	15H00	Ste Feyre / Mérinchal	D1	Central
		06/11/22	15H00	St Sulpice Le Guérétois / Verneuil-Sur-Vienne	C. LFNA	AA 1
BUJON	Christophe	06/11/22	15H00	Charron / Ajain	C. Creuse	Central
BUSSONNAIS	Thomas	29/10/22	19H00	Couzeix-Chaptelat / Limoges Beaubreuil	R2	AA 1
		05/11/22	20H00	Peyrat La Nonière / Ste Feyre	C. LFNA	Central
CHAMBERAUD	Sacha	05/11/22	15H00	FG 2000-NEC-Combrailles / Bénévent-Bourganeuf-Dun	U17 Dis.	Central
CHANUDET	Georges	30/10/22	15H00	Vallière / Auzances	D2	Observateur
CHASSAGNE	David	29/10/22	17H00	Aubusson EF / Meymac	R3	AA 2
		30/10/22	15H00	Chénérailles / Bord St Georges	D2	Central
		06/11/22	15H00	Bétête-Roches / Jarnages-Parsac	C. Creuse	Central
CHATAIN	Rodolphe	29/10/22	19H00	Bourganeuf / Dun-Naillat	D1	Central
		30/10/22	15H00	Fursac / Bénévent-Marsac	D2	Central
		06/11/22	15H00	Bord St Georges / Evaux-Budelière	C. Bussière	Central
CHATONNET	Bernard	29/10/22	19H00	Dontreix / Reterre-Fontanières	D3	Central
		05/11/22	20H00	Peyrat La Nonière / Ste Feyre	C. LFNA	AA 2
CHIRADE	Christian	30/10/22	15H00	Mautes / Vallière	D3	Central
CHOLIN	Christophe	30/10/22	13H15	St Vaury / Grand-Bourg	D3	Central
		06/11/22	15H00	Méasnes / Creuse Avenir 2005	C. Creuse	Central
CHRISTY	Cédric	29/10/22	19H00	Aixe-Sur-Vienne / Bessines-Mortierolles	R3	Central
		30/10/22	15H00	Châtelleraut / Le Tallud Eveil	R2	Central
		05/11/22	19H00	Feytiat / St Médardais Stade	R1	AA 2
COLLIN	Philippe	05/11/22	19H00	Tulle Foot Corrèze / Aubusson EF	R3	Observateur
COUT	Christophe	29/10/22	19H00	ESM La Souterraine / Limoges Lafarge	R2	AA 2
		06/11/22	15H00	St Sulpice Le Guérétois / Verneuil-Sur-Vienne	C. LFNA	Central
DAHALANE	Djamili	30/10/22	15H00	Mainsat-Sannat / Peyrat la Nonière	D2	Central
		06/11/22	15H00	Chénérailles / Chambon	C. Bussière	Central



## DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
DENIBAUD	Sebastien	30/10/22	15H00	Creuse Avenir 2005 / La Forêt du Temple	D3	Central
DIALLO	Alpha Bappa	30/10/22	15H00	Ajain / St Sulpice le Guérétois	D3	Central
		06/11/22	15H00	St Maurice ES / St Sulpice-St Georges	C. Creuse	Central
GALATEAU	Christophe	30/10/22	15H00	Bourganeuf / Royère de Vassivière	D4	Central
		06/11/22	15H00	Fursac / Dun-Naillat	C. Bussière	Central
GIRON	Ludovic	30/10/22	15H00	Vallière / Auzances	D2	Central
		06/11/22	15H00	Nouziers-La Cellette / Dontreix	C. Creuse	Central
KEBLI	René	06/11/22	15H00	Mainsat-Sannat / Jarnages-Parsac	C. Bussière	Central
KOCAAGA	Recep	29/10/22	17H00	Boussac / Isle	R2	AA 1
		30/10/22	15H00	Bénévent-Marsac / Gouzon Avenir	D1	Central
		06/11/22	15H00	Mérinchal / Fursac	C. LFNA	AA 1
LALANDE	Philippe	30/10/22	15H00	St Dizier-Leyrenne / St Fiel	D2	Central
		06/11/22	15H00	St Agnant de Versillat / Ste Feyre	C. Bussière	Central
LONCLE	Francois	29/10/22	17H00	Aubusson EF / Meymac	R3	AA 1
		06/11/22	15H00	Peyrat La Nonière / Mérinchal	C. Bussière	Central
MUTLU	Deniz	29/10/22	19H00	Auzances / Felletin	D1	Central
		06/11/22	15H00	Mérinchal / Fursac	C. LFNA	Central
NOVAIS	Emilien	06/11/22	15H00	Bourganeuf / ESM La Souterraine	C. Bussière	Central
OVAN	Jean-Louis	30/10/22	15H00	Panazol / Limoges Football	R3	Observateur
		05/11/22	19H00	Nontron-St Pardoux / St Emilion	R2	Observateur
PASQUET	Richard	30/10/22	15H00	Nexon / Compreignac	D1	Central
		06/11/22	15H00	St Sulpice Le Guérétois / Verneuil-Sur-Vienne	C. LFNA	AA 2
PEDARD	Laurent	30/10/22	15H00	Evaux-Budelière / Charron	D3	Central
POTIER	Mehdi	30/10/22	15H00	Boussac / ES Guérétoise	D2	Central
		06/11/22	15H00	La Forêt du Temple / Reterre-Fontanières	C. Creuse	Central
RAMBAUD	Damien	06/11/22	15H00	Mérinchal / Fursac	C. LFNA	AA 2
RENAUD	Aurélien	30/10/22	15H00	St Sébastien-Azérables / Bussière-Dunoise	D2	Central
		06/11/22	15H00	Grand-Bourg / Champagnat	C. Creuse	Central
ROUSSILLAT	Franck	30/10/22	15H00	St Agnant de Versillat / Ste Feyre	D2	Central
SABY	Thomas	01/11/22	15H00	Mérinchal / Mainsat-Sannat	D4	Central
SERTILLANGE	Fabienne	29/10/22	19H00	Peyrat la Nonière / ES Guérétoise	R3	AA 2
SUERINCK	Lucky	30/10/22	15H00	St Fiel / Boussac	D1	Observateur
SOULAIMANA	Fayhane	30/10/22	15H00	Mérinchal / La Courtine-Crocq-La Villeneuve	D2	Central
		06/11/22	15H00	St Vauray / St Sulpice le Guérétois	C. Bussière	Central



## DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
VANNIER	Patrice	30/10/22	13H15	Ste Feyre / Bourganeuf	D3	Central
		06/11/22	15H00	Clugnat / Mautes	C. Creuse	Central
VILLATTE	Jean Claude	29/10/22	19H00	Gouzon Avenir / Tulle Foot Corrèze	R2	AA 2
		30/10/22	15H00	Flayat / Aubusson EF	D2	Central
		05/11/22	20H00	Peyrat la Nonière / Ste Feyre	C. LFNA	AA 1

Retrouvez-nous sur le site du District de Football de la Creuse :  
<http://foot23.fff.fr>